



Colmar-Berg, le 22 août 2023

*Administration communale de
Colmar-Berg*

AVIS AU PUBLIC

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la société SA PROSOLUT a sollicité auprès du Ministre du Travail et de l'Emploi une autorisation (3A/2023/1228/174) relative à l'exploitation de quatre ponts roulant, numéro de construction 20211480-1, 20211480-2, 20228139-01 et 20228139-02 à Colmar-Berg, avenue Gordon Smith.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 23 août au 5 septembre 2023 inclusivement.

Colmar-Berg, le 22 août 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre,

le secrétaire,

